

Avancements d'échelon unique 2019

* TOULON-SITTOMAT				
Catégorie B - Groupe hiérarchique 4				
Nom - Prénom des fonctionnaires	Grade	Echelon - Date d'effet - Reliquat	Proposition	Observation et avis de la C.A.P.
Mme CASTEL CHRISTINE (21238)	Technicien principal de 2 cl	3ème échelon Depuis le 21-08-2017	Le 21-08-2019 : Avancement d'échelon à durée unique 4ème échelon	
Mme CHAMBON EMMANUELLE (11704)	Rédacteur principal 2 cl	7ème échelon Depuis le 01-10-2017	Le 01-10-2019 : Avancement d'échelon à durée unique 8ème échelon	
Mme LETOURNELLE FLORE (23457)	Technicien principal de 2 cl	4ème échelon Depuis le 10-12-2018 Reliquat 1 A 3 M	Le 10-09-2019 : Avancement d'échelon à durée unique 5ème échelon	



Fait à Toulon le 20/11/2018
 Signature de l'Autorité Territoriale
Le Président J. Di Giorgio

Avancements d'échelon unique 2019

* TOULON-SITTOMAT

Catégorie C - Groupe hiérarchique 2

Nom - Prénom des fonctionnaires	Grade	Echelon - Date d'effet - Reliquat	Proposition	Observation et avis de la C.A.P.
Mme LE BEC SANDRA (23433)	Adjoint administratif pal 1 cl	5ème échelon Depuis le 01-11-2018 Reliquat 1 A 2 M 14 J	Le 17-08-2019 : Avancement d'échelon à durée unique 6ème échelon	



Fait à *Toulon* le *30/11/2018*
Signature de l'Autorité Territoriale

Le Président Jg. Di Giorgio

Grade d'avancement : Rédacteur principal de 1ère classe (0% - aucun poste à pourvoir)

Identité	Age	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme CHAMBON EMMANUELLE 11704 * TOULON-SITTOMAT * TOULON-SITTOMAT	40	Rédacteur principal 2 cl Catégorie B - Groupe hiérarchique 4 Temps partiel (tranche des 60) à 60.00 % Depuis le 01-01-2014 (anc. 5 A)	Titulaire (CNRACL) 7ème échelon Depuis le 01-10-2017	Oui / Non	1	01-01-2019
Doit être titulaire d'un examen professionnel						
Mme CHAMBON EMMANUELLE 11704 * TOULON-SITTOMAT * TOULON-SITTOMAT	40	Rédacteur principal 2 cl Catégorie B - Groupe hiérarchique 4 Temps partiel (tranche des 60) à 60.00 % Depuis le 01-01-2014 (anc. 5 A)	Titulaire (CNRACL) 7ème échelon Depuis le 01-10-2017	Oui / Non	1	01-01-2019
Mme CHAMBON EMMANUELLE 11704 * TOULON-SITTOMAT * TOULON-SITTOMAT	40	Rédacteur principal 2 cl Catégorie B - Groupe hiérarchique 4 Temps partiel (tranche des 60) à 60.00 % Depuis le 01-01-2014 (anc. 5 A)	Titulaire (CNRACL) 7ème échelon Depuis le 01-10-2017	Oui / Non	1	01-10-2019
Doit être titulaire d'un examen professionnel						
Mme CHAMBON EMMANUELLE 11704 * TOULON-SITTOMAT * TOULON-SITTOMAT	40	Rédacteur principal 2 cl Catégorie B - Groupe hiérarchique 4 Temps partiel (tranche des 60) à 60.00 % Depuis le 01-01-2014 (anc. 5 A)	Titulaire (CNRACL) 7ème échelon Depuis le 01-10-2017	Oui / Non	1	01-10-2019

Examiné par la Commission Administrative Paritaire le :	Fait le : 30/11/18 à Toulon
Le président de la C.A.P.	L'Autorité Territoriale : le Président J. Giorgia

L'autorité Territoriale indique sa décision par OUI ou par NON.

Dans l'affirmative, elle mentionnera le rang de classement pour le grade de promotion ainsi que la date prévue dans la nomination. Ces éléments doivent être concordants dans la grande majorité.

De nouvelles possibilités de promotion ne seront ouvertes que très faiblement.



Grade d'avancement : Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe (0% - aucun poste à pourvoir)

Identité	Age	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme POULET VIRGINIE 13502 * TOULON-SITTOMAT * TOULON-SITTOMAT	59	Adjoint administratif territo Catégorie C - Groupe hiérarchique 1 Temps complet Depuis le 01-02-2007 (anc. 11 A 10 M)	Echelle C1 Titulaire (CNRACL) 9ème échelon Depuis le 16-03-2017	Oui / Non	1	01-01-2019
Doit être titulaire d'un examen professionnel						
Mme POULET VIRGINIE 13502 * TOULON-SITTOMAT * TOULON-SITTOMAT	59	Adjoint administratif territo Catégorie C - Groupe hiérarchique 1 Temps complet Depuis le 01-02-2007 (anc. 11 A 10 M)	Echelle C1 Titulaire (CNRACL) 9ème échelon Depuis le 16-03-2017	Oui / Non	1	01-01-2019



Examiné par la Commission Administrative Paritaire le :

Le président de la C.A.P.

Fait le :

2/11/2018 à Toulon

L'Autorité Territoriale :

le Président
J. G. GIORGIO

L'autorité Territoriale indique sa décision par OUI ou par NON.

Dans l'affirmative, elle mentionnera le rang de classement pour le grade de promotion ainsi que la date prévue dans la nomination. Ces éléments doivent être concordants dans la chronologie.

De nouvelles possibilités de promotion ne seront ouvertes que très faiblement.